

TOUS MOBILISÉS CONTRE LA RÉPRESSION SYNDICALE

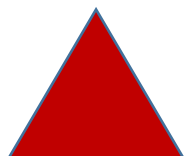
**Rendez-vous le Mardi 18 juillet 2017
au Tribunal du Havre à partir de 12 h 30**

- **Pourquoi en est-on là ?**

C'est suite à des actions dans le cadre de notre lutte syndicale contre l'injustice sociale, contre la dégradation des conditions de travail et pour l'amélioration de la situation salariale que notre camarade territorial du Havre est mis en accusation.

- **Les enjeux de notre mobilisation :**

Cette situation, si le parquet obtenait la condamnation de notre camarade, se répéterait à chaque fois que des salariés, employés oseraient contester les décisions injustes des employeurs : baisse de salaire ou augmentation du temps de travail sans compensation, plans sociaux, et toutes les attaques contre toutes les garanties collectives, ... ainsi nous sommes tous concernés !



**La mobilisation doit être totale pour faire front
et obtenir la relaxe totale de notre camarade.**

- **Quelques comparaisons :**

Pour des pneus enflammés un syndicaliste risque jusqu'à 10 ans de prison

M. BOLLORE responsable de l'intoxication au plomb des ouvriers intervenant sur les cuves de Pétroplus, de la mort de dizaines de personnes au Sénégal, toujours en liberté.

M. DASSAULT : trafic d'influence, achats de votes lors des élections législatives, vente d'armes à des dictateurs pour massacrer des peuples, toujours en liberté.

Pour des Pneus enflammés un syndicaliste risque 150 000 euros d'amende

MM. FILLON, SARKOZY, FERRAND, CAHUSAC, BALKANY : détournement de dizaines de millions d'euros, zéro amende

**Depuis le début de la lutte contre la loi travail, c'est plus de
1500 salariés qui sont poursuivis !**

CELA NE PEUT PLUS DURER ! Tous ensemble
réclamons la loi d'amnistie pour les camarades qui se
battent pour conserver nos conquies sociaux : retraite,
protection sociale, temps de travail, congés payés, ... !